RCS : BESANCON
Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00094
Numéro SIREN : 510 608 599
Nom ou dénomination : AMECAMATH

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2018 sous le numéro de dépôt 123

Attestation de présentation

Mission de présentation des comptes annuels

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL AMECAMATH pour l'exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	828 237 euros
Chiffre d'affaires	83 464 euros
Résultat net comptable	68 564 euros

Fait à Baume les Dames, le 06 Octobre 2017

Pierre-Luc Soeur
Expert-comptable

AVEC VOUS SUR LE BON CHEMIN

La Comptabilité

Bilan actif

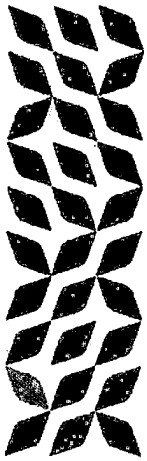
En euros

ACTIF IMMOBILISE	30/06/2017			30/06/2016
	Brut	Amort et dép.	Net	Net
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 963	7 963		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (1)	759 004		759 004	759 004
TOTAL (I) - Actif immobilisé	***766 967***	***7 963***	***759 004***	***759 004***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés (2)	6 135		6 135	18 840
Autres créances (2) (3)	24 854		24 854	7 701
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	28 353		28 353	30 329
TOTAL (II) - Actif circulant	***59 343***		***59 343***	***56 870***
TOTAL (III) - Charges const. d'avance (2)	***9 891***		***9 891***	***9 861***
Total actif	***836 200***	***7 963***	***828 237***	***825 734***

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES	30/06/2017	30/06/2016
Capital	1 000	1 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves réglementées		
Autres réserves (4)	566 133	501 543
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**68 564**	**64 590**
Provisions réglementées		
TOTAL (I) - Capitaux propres	***635 797***	***567 233***
TOTAL (II) - Provisions pour risques et charges		
DETTES (5)		
Emprunts et dettes assimilées (3)	163 370	225 278
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 586	2 561
Autres dettes (3)	26 485	30 661
TOTAL (III) - Dettes	***192 440***	***258 501***
TOTAL (IV) - Produits constatés d'avance (2)		
Total passif	***828 237***	***825 734***
(1) dont à moins d'un an		
(2) dont à plus d'un an		
(3) Dont comptes courants d'associés		
(4) Dont réserves statutaires		
(5) Dont à plus de 5 ans		
Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Dont à moins d'un an	192 440	258 501

Compte de résultat



En euros

PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	83 464	83 613
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	1 543	1 541
Total I - Produits d'exploitation	***85 007***	***85 154***
Dont à l'exportation		
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises (c)		
Variation des stocks (marchandises) (d)		
Achats d'approvisionnements (c)		
Variation des stocks d'approvisionnements (d)		
Autres charges externes	8 057	9 061
Impôts, taxes et versements assimilés	5 553	5 585
Rémunération du personnel	42 235	41 629
Charges sociales	23 436	23 154
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges	10	4
Total II - Charges d'exploitation	***79 291***	***79 432***
Résultat d'exploitation (I – II)	***5 716***	***5 721***
Total III - Produits financiers (1)	***64 162***	***63 524***
Total IV - Charges financières		***3 057***
Total V - Produits exceptionnels (1)		***108***
Total VI - Charges exceptionnelles		
Total VII - Impôts sur les bénéfices	***1 314***	***1 706***
Bénéfice ou perte (I - II + III - IV + V - VI - VII)	***68 564***	***64 590***
* Y compris :		
Redevances de crédit bail mobilier		
Redevances de crédit bail immobilier		
(1) Dont reprises sur provisions (et amortissements)		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (V – VI) ou (VI – V)		108

(a) A inscrire le cas échéant sur des lignes distinctes
(b) Stock final moins stock initial
(c) Y compris droits de douane
(d) Stock initial moins stock final

Détail du bilan actif

En euros

ACTIF IMMOBILISE	30/06/2017			30/06/2016
	Brut	Amort et dép.	Net	Net
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	7 963	7 963		
20110000 Frais de constitution	*7 963*		*7 963*	*7 963*
28011000 Amort frais de constitution		*7 963*	*(7 963)*	*(7 963)*
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (1)	759 004		759 004	759 004
26110000 Titres sasu a.correia	*749 000*		*749 000*	*749 000*
27100000 Titres parts sociales bp	*10 004*		*10 004*	*10 004*
TOTAL (I) - Actif immobilisé	***766 967***	***7 963***	***759 004***	***759 004***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés (2)	6 135		6 135	18 840
4100 Clients	*6 135*		*6 135*	*18 840*
Autres créances (2) (3)	24 854		24 854	7 701
43870000 Org.soc. produits a recevoi				*29*
44400000 Etat impots s/benefices	*22 090*		*22 090*	*5 097*
44566100 Tva/prestations services	*458*		*458*	*330*
44587000 Etat tva s/fact.a etablir	*2 147*		*2 147*	*2 117*
46870000 Deb et cred divers produits	*159*		*159*	*128*
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	28 353		28 353	30 329
51211000 Banque populaire bfc	*8 348*		*8 348*	*10 280*
51211100 Banque pop cat				*20 000*
51211200 Banque popualire opti-pro	*20 000*		*20 000*	
51870000 Banques interets courus a rece	*5*		*5*	*49*
TOTAL (II) - Actif circulant	***59 343***		***59 343***	***56 870***
TOTAL (III) - Charges const. d'avance (2)	***9 891***		***9 891***	***9 861***
Total actif	***836 200***	***7 963***	***828 237***	***825 734***

(1) dont à moins d'un an
(2) dont à plus d'un an
(3) Dont comptes courants d'associés

Détail du bilan passif

CAPITAUX PROPRES	30/06/2017	30/06/2016
Capital	1 000	1 000
10130000 Capital appele verse	*1 000*	*1 000*
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
10610000 Reserve legale	*100*	*100*
Réserves réglementées		
Autres réserves (4)	566 133	501 543
10680000 Autres reserves	*566 133*	*501 543*
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**68 564**	**64 590**
Provisions réglementées		
TOTAL (I) - Capitaux propres	***635 797***	***567 233***
TOTAL (II) - Provisions pour risques et charges		
DETTES (5)		
Emprunts et dettes assimilées (3)	163 370	225 278
45100000 Groupe	*5 179*	*61 548*
45110000 Is groupe	*17 546*	*14 130*
45510000 C/c mr roux frederic	*140 645*	*149 600*
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 586	2 561
4000 Fournisseurs	*2 586*	*2 561*
Autres dettes (3)	26 485	30 661
42100000 Pers remunerations dues		*3 260*
43100000 Securite sociale	*404*	*411*
43710000 Rsi	*9 921*	*9 163*
43730000 Retraite	*407*	*304*
43756000 Caisse conges payes	*226*	*226*
43860000 Org.soc. autres charges a p	*51*	*37*
44551000 Etat tva a decaisser	*1 570*	*1 416*
44570000 Etat taxes sur c.a. collectees	*1 023*	*3 140*
41980000 Clients rrr a accorder	*12 883*	*12 705*
TOTAL (III) - Dettes	***192 440***	***258 501***
TOTAL (IV) - Produits constatés d'avance (2)		
Total passif	***828 237***	***825 734***

(1) dont à moins d'un an
(2) dont à plus d'un an
(3) Dont comptes courants d'associés
(4) Dont réserves statutaires
(5) Dont à plus de 5 ans

Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
Dont à moins d'un an	192 440	258 501

Détail du compte de résultat

En euros

PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	83 464	83 613
70620000 Prestations de services 20%	*83 464*	*83 613*
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	1 543	1 541
79101000 Avantage en nature	*1 537*	*1 537*
75800000 Produits div.gestion couran	*6*	*4*
Total I - Produits d'exploitation	***85 007***	***85 154***
Dont à l'exportation		
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks d'approvisionnements		
Autres charges externes	8 057	9 061
61320000 Locations immobilieres	*6 000*	*6 000*
61610000 Assurances		*76*
62260000 Honoraires	*1 688*	*1 612*
62260600 Honoraires autres		*995*
62270000 Frais actes & contentieux	*43*	*45*
62780000 Autr.frais /prestations de	*327*	*334*
Impôts, taxes et versements assimilés	5 553	5 585
63330000 Form prof continue organisme	*119*	*94*
63350000 Taxe apprentissage organisme	*30*	*26*
63511000 C.e.t.	*655*	*647*
63711000 Csg deductible	*3 021*	*3 072*
63712000 Csg non deductible	*1 728*	*1 747*
Rémunération du personnel	42 235	41 629
64110000 Salaires	*3 891*	*3 390*
64111000 Remuneration gerant	*36 000*	*36 000*
64112000 Aen/vehicule gerant	*1 537*	*1 537*
64120000 Conges payes	*806*	*702*
Charges sociales	23 436	23 154
64510000 Securite sociale	*539*	*250*
64520000 Mutuelle	*208*	*543*
64530000 Retraite complementaire	*517*	*447*
64540000 Assedic	*164*	*145*
64630000 Cotisations rsi	*15 011*	*14 866*
64640000 Assurances complem. tns	*6 485*	*6 363*
64641000 Ass complement tns non ded	*681*	*656*
64750000 Medecine du travail	*112*	*112*
64900000 C.i.c.e.	*(282)*	*(228)*
Dotations aux amortissements		

Dotations aux provisions		
Autres charges	10	4
65800000 Charges div.gestion courante	*10*	*4*
Total II - Charges d'exploitation	***79 291***	***79 432***
Résultat d'exploitation (I – II)	***5 716***	***5 721***
Total III - Produits financiers (1)	***64 162***	***63 524***
76110000 Revenus titres de participatio	*63 884*	*63 354*
76800000 Autres prod.financiers	*277*	*170*
Total IV - Charges financières		***3 057***
66110000 Interets des emprunts		*3 057*
Total V - Produits exceptionnels (1)		***108***
77180000 Except autres prod.excep.op		*108*
Total VI - Charges exceptionnelles		
Total VII - Impôts sur les bénéfices	***1 314***	***1 706***
Bénéfice ou perte (I - II + III - IV + V - VI - VII)	***68 564***	***64 590***
* Y compris :		
Redevances de crédit bail mobilier		
Redevances de crédit bail immobilier		
(1) Dont reprises sur provisions (et amortissements)		
(2) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (V – VI) ou (VI – V)		108

Annexe

Note 1 – Généralités

SARL AMECAMATH est une SARL à gérance majoritaire,
L'exercice social commence le 01/07/2016 pour se terminer le 30/06/2017. Il couvre une période de 12 mois.
Le document présenté ci-après constitue l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017 dont le total est de 828 237 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 68 564 euros.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels ; Ces comptes annuels ont été établis le 06 Octobre 2017.

Note 2 - Méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en euros. Ils ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005 et en application du règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont donc été retenus pour les divers postes de comptes annuels.

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, (prix d'achat et frais accessoires , hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Elles sont amorties selon la méthode linéaire ou dégressive en fonction de la durée normale d'utilisation des biens et selon les dispositions fiscales en vigueur.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

À la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle est effectuée. Lorsque la valeur d'inventaire fait apparaître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation durable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Évaluation des immobilisations financières

Les acquisitions de titres sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, hors frais accessoires.

À la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle est effectuée sur la base de la situation économique de la société concernée. Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation durable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une reprise de provision est effectuée dans la mesure où les raisons qui ont motivé la provision ne subsistent plus.

Les créances et autres prêts sont portés à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

À la fin de chaque exercice, une provision est constituée sur les créances apparaissant partiellement ou totalement irrécupérables.

Disponibilités

Évaluation des créances

Les créances sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est, le cas échéant pratiquée en fin d'exercice pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles certaines créances sont susceptibles de donner lieu.

Cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Évaluation des provisions pour risques et charges

Les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions, conformément à la législation en vigueur.

Évaluation des dettes

Les dettes sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été portés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 282 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE de l'exercice a servi à financer le fonds de roulement.

Note 3 – Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait ne justifie une information particulière

Note 4 – Autres informations

ETAT NEANT

Note 5 – Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement ne nécessite une information particulière.

Note 6 – Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Bilan actif	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	6 135		
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			

Bilan passif			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	22 725		
Avances, acomptes versés sur commandes	2 400		
Dettes fournisseurs comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Note 7 – Frais d'établissement

	Valeur nette	Taux amort.
Frais de constitution	7 963	
Frais de premier établissem..		
Frais d'augm. de capital		
Total	*7 963*	

Note 8 – Frais de recherche et développement

ETAT NEANT

Note 9 – Fonds commercial

ETAT NEANT

Note 10 – Immobilisations incorporelles

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin d'exercice
		Augment.	Diminutions	
IMM. INCORPORELLES				
Frais d'établ. et développement.	7 963			7 963
Autres				
Total	***7 963***			***7 963***

Note 11– Tableau de variation des amortissements

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin d'exercice
		Augment.	Diminutions	
IMM. INCORPORELLES				
Frais d'établ. et développement.	7 963			7 963
Autres				
Total				

Note 12 – Immobilisations corporelles

ETAT NEANT

Note 13 – Tableau de variation des amortissements

ETAT NEANT

Note 14 – Immobilisations financières

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin d'exercice
		Augment.	Diminutions	
IMM. FINANCIERES				
Participations évaluées en équivalence				
Autres participations	749 000			749 000
Autres titres immobilisés	10 004			10 004
Dépôts, cautionnements, prêts et autres immobilisations financières				
Total	***759 004***			***759 004***

Note 15 – Filiales et participations

	Capitaux propres	Quote-part détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
A- Renseignements détaillés			
1- Filiales (plus de 50%)			
A.CORREIA	274 491	100	
2- Participations (10 à 50%)			
B- Renseignements globaux			
1- Filiales non reprises en A			
a- Françaises			
b - Etrangères			
1- Participations non reprises en A			
a- Françaises			
b - Etrangères			

Note 16 – Echéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant	1 an au plus	Plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 135	6 135	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	22 090	22 090	
Taxes sur la valeur ajoutée	2 605	2 605	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés (2)			
Débiteurs divers	159	159	
Charges constatées d'avance	9 891	9 891	
Total	40 880	***40 880***	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques			

Note 17 – Capitaux propres

Capital social
Au 30/06/2017, le capital social souscrit est composé de 100 parts sociales, entièrement libérées représentant 1 000 euros.

Mouvements du capital
0 part(s) sociale(s) ont été émises pendant la durée de l'exercice.

0 part(s) sociale(s) ont été remboursées au cours de ce même exercice.

Réserve légale
Conformément à la législation française, la société doit affecter annuellement au moins 5 % des bénéfices nets à une réserve légale non distribuable, jusqu'à concurrence de 10 % du capital souscrit.

	Nombre	Valeur nominale	Montant
Du capital social début exercice	100	10	1 000
Emises pendant l'exercice			
Remboursées pendant l'exercice			
Du capital social fin d'exercice	100	10	1 000

Note 18 – Provisions

ETAT NEANT

Note 19 – Dettes financières

Les dettes financières se décomposent de la façon suivante au 30/06/2017 :

	Montants souscrits à l'origine	Montants déjà remboursés à l'ouverture	Valeurs brutes début d'exercice	Augment. (souscript°)	Diminut. (rembourst)	Valeurs brutes fin d'exercice
Dépôts et caut. reçus						
Emprunts						
Autres emprts et dettes			225 278		61 908	163 370
Concours banc. cour.						
Total			***225 278***		***61 908***	***163 370***

Note 20 – Echéance des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp dettes ets crédit à 1an max à l'origine (1)				
Emp dettes ets crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs er comptes rattachés	2 586	2 586		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 009	11 009		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	2 593	2 593		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés (2)	163 370	163 370		
Autres dettes	12 883	12 883		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	*192 440*	*192 440*		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques

Note 21 – Comptes de régularisation

Charges à payer par postes du bilan

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs er comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	51
Dettes fournisseurs d'immobilisations	
Autres dettes	12 883
Total	*12 933*

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les autres éléments détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances clients	
Autres créances	159
46870000 Deb et cred divers produits	*159*
51870000 Banques intérêts courus a rece	*5*
Total	***164***

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges constatées d'avance – EXPLOITATION	9 891
48600000 Charges constatées d'avance	*9 891*
Charges constatées d'avance – FINANCIERES	
Charges constatées d'avance – EXCEPTIONNELLES	
Total	***9 891***

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs er comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	51
43860000 Org.soc. autres charges a p	*51*
Dettes fournisseurs d'immobilisations	
Autres dettes	12 883
41980000 Clients rrr a accorder	*12 883*
Total	***12 933***

Note 22 – Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers ; On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Note 23 – Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

NON APPLICABLE

Note 24 – Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés :	
Indemnités de fin de carrière	537
	537
Total (1)	*537*
(1) Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	

Autre engagement donné :

- *Engagements de fin de carrière :*

Les hypothèses de calcul retenues pour déterminer le montant de ces engagements ont été déterminées comme suit :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance faible
- turn over : cadres=Faible
 employés=Moyen
- taux d'actualisation : 2.06%
- taux de rendement : 3%
- taux d'inflation : 1.9%

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Note 25 – Informations relatives au crédit-bail

ETAT NEANT



DONNEES FISCALES, SOCIALES ET DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

	30/06/2017	12 mois	30/06/2016	12 mois	Ecart N/N-1 Euros	Ecart N/N-1 %
Ventes de marchandises + production	*83 464*	*100*	*83 613*	*100*	*(148)*	*(0.18)*
+ Ventes de marchandises						
- Coût achat des marchandises vendues						
Marge commerciale (a)						
+ Production vendue	83 464	100	83 613	100	(148)	(0.18)
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	***83 464***	***100***	***83 613***	***100***	***(148)***	***(0.18)***
- Matières premières, approv. consom.						
- Sous-traitance directe						
Marge brute production (b)	***83 464***	***100***	***83 613***	***100***	***(148)***	***(0.18)***
Marges (commerciale+production)	***83 464***	***100***	***83 613***	***100***	***(148)***	***(0.18)***
- Autres achats et charges externes (c)	8 057	9.65	9 061	10.84	(1 004)	(11.08)
Valeur ajoutée (a+b-c)	***75 407***	***90.35***	***74 551***	***89.16***	***855***	***1.15***
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	5 553	6.65	5 585	6.68	(32)	(0.57)
- Salaires du personnel	42 235	50.60	41 629	49.79	606	1.46
- Charges sociales du personnel	1 259	1.51	1 270	1.52	(11)	(0.84)
- Charges de l'exploitant	22 177	26.57	21 884	26.17	292	1.34
Excédent brut d'exploitation	***4 184***	***5.01***	***4 184***	***5***		***(0.01)***
+ Autres produits de gestion courante	6	0.01	4	0.01	2	44.42
- Autres charges de gestion courante	10	0.01	4		7	
+ Reprises amort. Prov., transf charges	1 537	1.84	1 537	1.84		
- Dotations amortissements						
- Dotations provisions						
Résultat exploitation	***5 716***	***6.85***	***5 721***	***6.84***	***(5)***	***(0.09)***
Bénéfice-perte sur opérat. en comm.						
+ Produits financiers	64 162	76.87	63 524	75.97	638	1
- Charges financières			3 057	3.66	(3 057)	(100)
Résultat courant avant impôts	***69 878***	***83.72***	***66 188***	***79.16***	***3 690***	***5.57***
+ Produits exceptionnels			108	0.13	(108)	(100)
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			***108***	***0.13***	***(108)***	***(100)***
- Impôts sur les bénéfices	1 314	1.57	1 706	2.04	(392)	(22.98)
- Participation des salariés						
Résultat de l'exercice	*68 564*	*82.15*	*64 590*	*77.25*	*3 974*	*6.15*



LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072016	et clos le	30062017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
S.A.R.L AMECAMATH	10 A RUE DU BARLOT
SIRET 5 1 0 6 0 8 5 9 9 0 0 0 1 3	25000 BESANCON
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: HOLDING FINANCIERE — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3%: 0 — Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*: 8 760 — Déficit:

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies — Jeunes entreprises innovantes — Zones franches urbaines — Pôle de compétivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies — Autres dispositifs — Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers côtées — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
LA COMPTABILITE 4 RUE DES BOUVREUILS 25110 BAUME LES DAMES *Tél:* 03.81.84.49.00	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 06/10/2017 Lieu BESANCON Qualité et nom du signataire: MR ROUX FREDERIQUE Signature GERANT
Tél:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Pour les S.A.R.L. : Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Remboursements. 8
M ROUX FREDERIC 0 RUE DE LA JOLIOTTE 25410 POUILLEY FRANCAIS	100		37 537				

H DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2017)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ____ **ou exercice**

Désignation de l'entreprise S.A.R.L AMECAMATH — du 01072016

Adresse 10 A RUE DU BARLOT 25000 BESANCON — au 30062017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	€	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❿		- de l'exercice ❿	
- de l'exercice précédent ⓫		- de l'exercice précédent ⓫	

Nom et qualité du signataire : GERANT MR ROUX FREDERIQUE

A BESANCON le 06/10/2017

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 A RUE DU BARLOT 25000 BESANCON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 0 6 0 8 5 9 9 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30 06 2017 Net 3	N-1 30 06 2016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	7 963	AC	7 963		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	749 000	CV		749 000	749 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	10 004	BE		10 004	10 004
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	766 967	BK	7 963	759 004	759 004
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 135	BY		6 135	18 840
	Autres créances (3)	BZ	24 854	CA		24 854	7 701
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	28 353	CG		28 353	30 329
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 891	CI		9 891	9 861
	TOTAL (III)	CJ	69 234	CK		69 234	66 730
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	836 200	1A	7 963	828 237	825 734

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Dont montants concernant cette rubrique ayant donnés lieu à la notion n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	566 133	501 543
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68 564	64 590
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	635 797	567 233
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	163 370	225 278
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 586	2 561
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 602	17 957
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 883	12 705
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	192 440	258 501
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	828 237	825 734

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	192 440	258 501
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. AMECAMATH — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	83 464	FH		FI	83 464		83 613
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	83 464	FK		FL	83 464		83 613
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 537		1 537
	Autres produits (1) (11)					FQ	6		4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	85 007		85 154
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 057		9 061
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 553		5 585
	Salaires et traitements*					FY	42 235		41 629
	Charges sociales (10)					FZ	23 436		23 154
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	10		4
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	79 291		79 432
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 716		5 721
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	63 884		63 354
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	277		170
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	64 162		63 524
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			3 057
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			3 057
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	64 162		60 467
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	69 878		66 188

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		108
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		108
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		108
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 314	1 706
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	149 169	148 785
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	80 605	84 195
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	68 564	64 590
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 537	1 537
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	22 177	21 884
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9	22 177	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	7 963	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants	M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN		LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	749 000	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P	10 004	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
		TOTAL IV	LQ	759 004	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	766 967	ØH	ØJ

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ 7 963	D7 7 963
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY		NG	NH	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		I0		ØX	ØY 749 000	ØZ 749 000
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C 10 004	2D 10 004
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G
		TOTAL IV	I3		NJ	NK 759 004	2H 759 004
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL 766 967	ØM 766 967

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° CC1128 en Euros.

LA COMPTABILITE

DGFiP N° 2055 2017

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	7 963	EL		EM		EN	7 963
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	7 963	ØP		ØQ		ØR	7 963

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° CC1128 en Euros.

LA COMPTABILITE

(7)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II +III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	6 135		6 135		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	22 090		22 090		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 605		2 605		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	159		159		
	Charges constatées d'avance	VS	9 891		9 891		
	TOTAUX	VT	40 880	VU	40 880	VV	

RENVOIS (1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice VD ; - Remboursements obtenus en cours d'exercice VE

RENVOIS (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) VF

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 586	2 586		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 009	11 009		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 593	2 593		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	163 370	163 370		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 883	12 883		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	192 440	VZ 192 440		

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ ; Emprunts remboursés en cours d'exercice VK

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 30/06/2017

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 68 564

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB
	de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :	WC
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			XE
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7 : 1 314
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ : 3 048
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I	WR : 72 926

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *		WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	- imposées aux taux de 0 %	WII
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations 2A	XA

Mesures d'incitation — Abattement sur le bénéfice et exonérations *

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY
Majoration d'amortissement *							XD
Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	LS		XF
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	Z1		XG : 64 166
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2
						TOTAL II	XH : 64 166

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	8 760
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	8 760 — XO

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH

30/06/2017

Détail des réintégrations diverses		
CSG NON DEDUCTIBLE		1 728
QUOTE PART COTISATION MADELIN NON DEDUCTIBLE		681
REINTEGRATION QUOTE PART 1% PRODUITS FINANCIERS		639
Total des réintégrations diverses	**WQ**	3 048
Détail des déductions diverses		
CICE		282
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATIONS		63 884
Total des déductions diverses	**XG**	64 166

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	14 120
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	14 120
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	14 120

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	64 590
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	64 590	Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	
TOTAL I	ØF	64 590	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	64 590

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES		Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 :) YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 : 6 000) XQ	6 000	6 000
	- Personnel extérieur à l'entreprise YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) SS	1 731	2 651
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES :) ST	327	410
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052 ZJ	8 057	9 061
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE YW	655	647
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS :) 9Z	4 898	4 938
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052 YX	5 553	5 585
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée YY	18 840	15 747
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations YZ	1 439	1 843
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)* ØB	3 762	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition * ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés): YP	1	1
	- Effectif affecté à l'activité artisanale RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	5 1 0 6 0 8 5 9 9 0 0 0 1 3			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations * 1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme (9)	Long terme (10) 19 %	Long terme (10) 15 % ou 16 %	Long terme (10) 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		[illegible]						
		[illegible]						
		[illegible]						

(A) (B) (C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

DGFiP N° 2059-C 2017

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH

Néant [X] *

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 16% (2).	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (2)*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(formulaire obligatoire article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP N° 2059-E 2017

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L AMECAMATH — Néant ☒ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01072016 et clos le : 30062017 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation		HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30062017 N° SIRET 51060859900013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L AMECAMATH

ADRESSE (voie) 10 A RUE DU BARLOT

CODE POSTAL 25000 VILLE BESANCON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique ROUX | Prénom(s) FREDERIC | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 270763 | N° Département 80 | Commune AMIENS | Pays FRANCE

Adresse : N° 0 | Voie RUE DE LA JOLIOTTE | Code postal 25410 | Commune POUILLEY FRANCAIS | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30062017 N° SIRET 51060859900013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L AMECAMATH

ADRESSE (voie) 10 A RUE DU BARLOT

CODE POSTAL 25000 VILLE BESANCON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SAS Dénomination A.CORREIA

N° SIREN (si société établie en France) 383079670 % de détention 100.00

Adresse : N° 10 Voie A RUE DU BARLOT

Code postal 25000 Commune BESANCON Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

AVEC VOUS SUR LE BON CHEMIN

La Comptabilité

SARL AMECAMATH

COMPTES ANNUELS ABREGES

Clôturés au 30/06/2017

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS 1

ATTESTATION DE PRESENTATION 3
BILAN ACTIF 4
BILAN PASSIF 4
COMPTE DE RESULTAT 5
DETAIL DU BILAN ACTIF 6
DETAIL DU BILAN PASSIF 7
DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT 8
ANNEXE 10
Note 1 – Généralités *10*
Note 2 - Méthodes comptables *10*
Informations relatives au CICE *11*
Note 3 – Faits caractéristiques de l'exercice *11*
Note 4 – Autres informations *11*
Note 5 – Evénements postérieurs à la clôture *11*
Note 6 – Eléments relevant de plusieurs postes de bilan *12*
Note 7 – Frais d'établissement *12*
Note 8 – Frais de recherche et développement *12*
Note 9 – Fonds commercial *13*
Note 10 – Immobilisations incorporelles *13*
Note 11– Tableau de variation des amortissements *13*
Note 12 – Immobilisations corporelles *13*
Note 13 – Tableau de variation des amortissements *13*
Note 14 – Immobilisations financières *13*
Note 15 – Filiales et participations *14*
Note 16 – Echéances des créances à la clôture de l'exercice *14*
Note 17 – Capitaux propres *15*
Note 18 – Provisions *15*
Note 19 – Dettes financières *15*
Note 20 – Echéance des dettes à la clôture de l'exercice *16*
Note 21 – Comptes de régularisation *16*
Note 22 – Autres informations relatives au compte de résultat *18*
Note 23 – Identité de la société mère consolidant les comptes de la société *18*
Note 24 – Engagements hors bilan *18*
Note 25 – Informations relatives au crédit-bail *18*

DONNEES FISCALES, SOCIALES ET DE GESTION 19

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 21

LIASSE FISCALE 23

COMPTES ANNUELS

AMECAMATH
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE € 1 000
SIEGE SOCIAL: 10 A RUE DU BARLOT - 25000 BESANÇON
SIREN 510 608 599 RCS BESANÇON

RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 30 juin 2017

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes annuels et notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Nous précisons qu'aucune modification n'est intervenue dans le mode de présentation des comptes sociaux ou dans les méthodes d'évaluation desdits comptes.

I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

1° Evolution des résultats

Pour vous permettre d'apprécier l'activité de notre société, nous vous présentons ci-après une comparaison de quelques éléments extraits du compte de résultat (valeurs indiquées en €).

	Exercice écoulé	Exercice précédent
- Chiffre d'affaires net	83 464	83 613
- Résultat d'exploitation	5 716	5 721
- Résultat financier	64 162	60 467
- Résultat courant avant impôt	69 878	66 188
- Résultat exceptionnel	0	108
- Impôt sur les sociétés	1 314	1 706
- Résultat après impôt	68 564	64 590

2° Commentaires sur la situation de la société durant l'exercice écoulé

L'exercice écoulé n'appelle pas de commentaires particuliers.

Les charges d'exploitation proviennent principalement des charges externes et des salaires et traitements conformément à l'organisation mis en place depuis 2011.

Il est rappelé en effet que dans le cadre de son activité de holding animatrice, notre Société a mis à disposition de sa filiale, au début du dernier trimestre 2010, son savoir-faire et ses services en matière de développement et dans les domaines technique, administratif, comptable, financier et social en contrepartie de la facturation d'une redevance.

L'exercice écoulé constitue le septième exercice dans cette nouvelle organisation.

Les produits financiers traduisent normalement la remontée de dividendes de notre filiale.

Ainsi, compte tenu des produits et charges de toute nature, l'exercice s'est clôturé par la réalisation d'un résultat bénéficiaire de € 68 564 contre un résultat bénéficiaire de € 64 590 pour l'exercice précédent.

II – EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE

1° Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours.

2° Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre société, en sa qualité de holding, continue de détenir et de gérer sa participation au capital de la société A. CORREIA dont elle détient l'ensemble des titres. Notre société assume directement la présidence de sa filiale, en lieu et place de son dirigeant Monsieur Frédéric ROUX.

De ce fait, ses résultats dépendent étroitement des distributions provenant de sa filiale.

Tout en restant prudents, nous sommes relativement confiants en l'avenir de notre société et de sa filiale.

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient:

- 100% du capital de la société A. CORREIA, société par actions simplifiée au capital de € 40 000, dont le siège social est à BESANÇON (25000) - 10 A rue du Barlot, identifiée sous le numéro SIREN 383 079 670 RCS BESANÇON.

A la clôture de son exercice au 30 juin 2017, les données économiques de sa filiale étaient les suivants

- Résultat bénéficiaire	€ 23 797
- Capitaux propres	€ 274 491
- Chiffre d'affaires	€ 547 921

Compte rendu de l'activité de notre filiale (30 juin 2017)

L'exercice écoulé s'est traduit par une diminution du chiffre d'affaires d'environ 8.9 % par rapport à l'exercice précédent.

Cette baisse de chiffre d'affaire s'explique par une diminution des effectifs et donc dans l'impossibilité de pouvoir répondre à la demande de nos clients.

Le résultat exceptionnel s'explique par la vente d'un véhicule utilitaire CITROEN PARTNER en remplacement d'un CITROEN BERLINGO neuf.

Notre filiale continue d'évoluer dans un contexte défavorable avec une politique de choix de ses chantiers pour éviter de travailler dans des conditions non satisfaisantes.

Comme l'année précédente, nous avons serré au maximum nos charges de fonctionnement, notamment sur l'entretien des véhicules.

Le prix des carburants ont légèrement remontés.

Afin de diminuer l'entretien de nos véhicules nous avons modernisé notre parc par l'achat d'un véhicule CITROEN BERLINGO en remplacement d'un CITROEN PARTNER ne répondant plus aux critères du contrôle technique des véhicules.

Notre résultat d'exploitation est influencé par la baisse du chiffre d'affaires.

La masse salariale de notre filiale est restée stable.

Aucun fait marquant n'est à signaler depuis le début de l'exercice en cours de notre filiale.

Nous observons une baisse du chiffre d'affaire sur les premiers mois de l'exercice en cours de l'ordre de 6% suite au manque de personnel en début d'exercice, un recrutement a été réalisé au 1er septembre.

L'effectif de notre filiale devrait rester stable.

Tout en restant prudents, nous sommes donc relativement confiants pour l'avenir de notre filiale.

IV - MENTIONS PARTICULIERES

1°Dividendes versés au cours des précédents exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

2° Réintégrations fiscales

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous informons qu'aucune réintégration fiscale concernant les dépenses somptuaires (article 39-4 du C.G.I.) n'a été effectuée au titre des comptes de l'exercice écoulé.

3° Activités en matière de recherche et de développement

Aucune somme n'a été immobilisée à ce titre à l'actif du bilan de la société au cours de l'exercice écoulé.

V – AFFECTATION DE RESULTAT

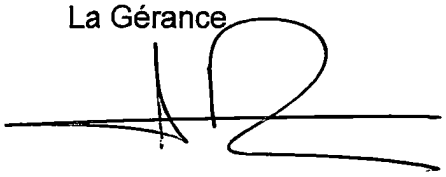
Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de € 68 564 en totalité au compte « autres réserves ».

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes informations ou explications complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

La Gérance vous invite à approuver les résolutions qui vous sont proposées.

Fait à BESANÇON

Le 14 décembre 2017
La Gérance



AMECAMATH
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE € 1 000
SIEGE SOCIAL: 10 A RUE DU BARLOT - 25000 BESANÇON
SIREN 510 608 599 RCS BESANÇON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix sept

Le 22 décembre,

à 10 heures,

Monsieur Frédéric ROUX,
Associé unique de la société AMECAMATH

1°/ Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

2°/ Reconnaît avoir été mis en possession, en temps opportun, des documents suivants:

- les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,

3°/ Adopte les décisions suivantes

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesdits comptes se traduisant par un bénéfice d'un montant de € 68 564.

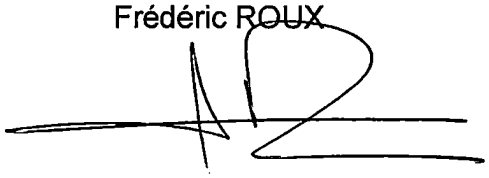
DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice d'un montant de € 68 564, décide de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Associé unique rappelle qu'il n'a jamais été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Frédéric ROUX



AMECAMATH
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE € 1 000
SIEGE SOCIAL: 10 A RUE DU BARLOT - 25000 BESANÇON
SIREN 510 608 599 RCS BESANÇON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 22 DECEMBRE 2017

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos le 30 juin 2017

DECISION PROPOSEE

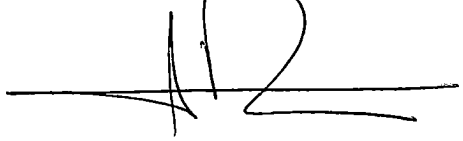
L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice d'un montant de € 68 564, décide de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Associé unique rappelle qu'il na jamais été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

DECISION ADOPTEE

La décision proposée a été adoptée.

La Gérance



REÇU PAR COURRIER

LE 10 JAN. 2018

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

AMECAMATH
10A rue du BARLOT
25000 BESANCON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANCON
1, rue Megevand
25042 BESANCON CEDEX

Besançon le 9 janvier 2018,

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint comptes annuels détaillés, rapport de gestion et décisions de l'associé unique de la SARL AMECAMATH et chèque de 45.57€.

Vous en souhaitant bonne réception,
Recevez nos sincères salutations,

Frédéric ~~ROUX~~